

Image not found or type unknown



Proposition d'avoir et refut de remboursement pour un produit ne

Par **japilou**, le **07/04/2008** à **17:00**

Bonjour, j'ai acheté un ordinateur en Aoust 2007, il est tombé en panne je l'ai envoyé en garantie, 1 mois et demie après ils n'avaient toujours pas reçu les pièces pour la réparation alors qu'ils m'avaient indiqué par deux fois cette réception. Je demande donc un remboursement, mais voilà nous sommes 15jours après et ils m'indiquent que je n'ai le droit qu'à un avoir, ai-je le droit de prétendre à un avoir?